



NOTICE D'EMPLOI

Tondo-broyeur

SF318

Adaptable sur
SF300 / SF303



Yvan Béal - 21, av. de l'Agriculture - B.P. 16
Z.I. du Brézet - 63014 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél : 04 73 91 93 51 - Télécopie : 04 73 90 23 11
www.yvanbeal.fr - E-mail : info@yvanbeal.fr
R.C.S. Clermont-Fd B 304 973 886 S.A.S. au capital de 612 000 €

01-000446-081118

1. INTRODUCTION

Cette notice contient toutes les indications pour l'utilisation et l'entretien de votre broyeur-tondeur, ainsi que la liste de pièces détachées.

Le bon fonctionnement de votre machine dépend d'une utilisation et d'un entretien appropriés. C'est pourquoi, nous vous conseillons d'observer scrupuleusement les prescriptions de cette notice, afin d'éviter tout ce qui pourrait nuire à son bon fonctionnement.

Il est également important de se conformer aux instructions écrites, car le fabricant décline toute responsabilité vis-à-vis de dégâts occasionnés par négligence, ou non observation de ces prescriptions.

Le constructeur se tient cependant à votre entière disposition pour permettre un service technique efficace et rapide, ainsi que pour tout ce qui est indispensable à un bon fonctionnement de votre appareil.

2. GARANTIE

Au moment de la livraison, vérifiez que l'appareil n'a pas été endommagé en cours de transport et qu'il ne manque pas d'accessoires.

Les réclamations éventuelles doivent être faites par écrit dans un délai de 8 jours.

L'acheteur ne peut faire valoir ses droits à la garantie que s'il a respecté les conditions relatives à l'application de la garantie, et renvoyé la carte de garantie BEAL.

La garantie est caduque en cas de :

- **mauvaise utilisation,**
- **dépassement des capacités d'utilisation autorisées,**
- **réparations réalisées par le client avec des pièces non d'origine, qui entraînent une modification de la machine et peuvent occasionner un problème sérieux,**
- **non respect des instructions contenues dans cette notice.**

3. PLAQUE D'IDENTIFICATION

Chaque machine comporte une plaque d'identification avec les données suivantes :

- numéro du modèle,
- numéro de série.

Ces données doivent toujours être communiquées lors des commandes de pièces et pour toute réclamation.

REMARQUE :

Les illustrations, descriptions et données contenues dans cette notice ne sont pas contractuelles.

Le fabricant se réserve le droit de refaire cette notice à tout moment, sans préavis, comme bon lui semblera et sans engagement.

Toute reproduction des illustrations et descriptions de cette brochure est interdite sans autorisation écrite du fabricant.

4. CONSIGNES DE SECURITE

- ***Pour éviter tout risque d'accident, il est indispensable d'observer les consignes des pictogrammes.***
- Cette notice doit être toujours à portée de main et doit être lue attentivement pour garantir une utilisation en toute sécurité.
- Ce broyeur-tondeur est équipé de tous les dispositifs de sécurité exigés par la réglementation en vigueur. Ils doivent être montés conformément à la réglementation pour tous les travaux.
- L'adaptation du broyeur-tondeur à la tondeuse entraîne un déplacement du poids sur les essieux. C'est pourquoi, nous vous conseillons, si possible, de compenser le poids de la machine par l'apport de contrepoids à l'arrière de la tondeuse.
- Soyez prudent sur les terrains en pente ! De fortes pentes peuvent nuire à la stabilité de l'engin.
- Avant d'embrayer l'arbre de prise de force, vérifiez pour quel nombre de tours/minute la machine a été construite. Ne pas confondre 1050 et 2100 tr/mn.
- Utilisez uniquement une transmission aux normes avec des dispositifs de sécurité intacts. Elle doit, de plus, être sécurisée par une chaîne.
- Pour le transport sur route, respectez les réglementations en vigueur dans le pays concerné.
- Attention aux personnes de votre entourage et surtout aux enfants. Personne ne doit se trouver dans le secteur de travail de la machine.
- En cas de bruit inhabituel, arrêtez le moteur, attendez l'arrêt complet du broyeur-tondeur, pour enlever le broyeur-tondeur.
- Aucun travail d'entretien comme le nettoyage, graissage, etc... et aucune réparation ou réglage ne doivent être réalisés lorsque le moteur tourne ou si la prise de force est embrayée. Pour effectuer tout travail sous le broyeur tondeur, l'appareil doit être sécurisé contre toute chute accidentelle.
- En cas d'enroulement de fil de fer, l'enlever avec des pinces et des gants.
- Si l'appareil n'est pas utilisé, procédez de la manière suivante :
 - garer le tracteur sur une surface plane et l'arrêter,
 - passer la première, mettre le frein à main, débrayer la prise de force et poser le broyeur tondeur au sol.
- Vérifiez régulièrement les fixations du broyeur tondeur et des couteaux. En cas de remplacement des couteaux et des éléments de fixation, n'utilisez que des pièces d'origine

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages découlant de la non observation de ces consignes.

Avant toute mise en route, il est fondamental que :

- la protection du cardan de la prise de force soit bloquée par la chaîne de sécurité,
- les couteaux soient en bon état et bien fixés,
- les dispositifs de sécurité qui ont été montés par nos soins soient en bon état (remplacer le cas échéant les pièces usées ou déformées),
- les courroies soient correctement tendues,
- l'adaptation du broyeur-tondeur entraîne une augmentation de poids sur les essieux du tracteur. C'est pourquoi, nous conseillons de compenser le poids du broyeur-tondeur par des contrepoids à l'arrière du tracteur.

Il n'est pas autorisé :

- **de travailler SANS les dispositifs de sécurité,**
- **de ne pas remettre les dispositifs de sécurité après réparation,**
- **de continuer à travailler avec des couteaux ébréchés : les remplacer IMMEDIATEMENT**
- **d'embrayer la prise de force SANS que le broyeur tondeur touche le sol,**
- **de travailler avec un nombre de tours minute de la prise de force supérieur à 1050 tr/mn.**

VEILLER A :

- procéder lentement au démontage du broyeur-tondeur afin de ne pas endommager le cylindre,
- en cas de broyage de pousses d'arbres, le bois ne doit pas être supérieur à 5 cm de diamètre,
- la mise en route et l'arrêt de la machine doivent se faire lentement.

5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Ce broyeur tondeur se compose d'une tondeuse, d'une attache 3 points et d'un rouleau. L'arbre tourne horizontalement à environ 2150 tours minute.

Nombre de tours minute	1050 tr/mn
Largeur de travail	1,50 m
Poids	225 kg
Nombre de t/mn du rotor	2150
Puissance nécessaire	22 CV
Nombre de couteaux	60
Largeur hors tout	1,60 m
Hauteur de coupe	à partir de 2 cm

6. MARCHÉ A SUIVRE POUR COMMANDE DE PIÈCES DÉTACHÉES

Votre commande de pièces doit contenir les indications suivantes :

- Modèle et numéro de série de la machine,
- Désignation, référence et quantité des pièces souhaitées.

Pour les pièces dont la référence ne peut être déterminée avec certitude, il est possible d'envoyer l'original pour éviter tout risque d'erreur.

Les dessins des pièces dans cette liste de pièces peuvent parfois être légèrement différents car toute pièce de la machine peut être modifiée pour amélioration avant que la nouvelle édition de la liste ne soit faite. C'est pourquoi, il est prudent de ne pas se fier uniquement aux illustrations de cette liste de pièces.

N'utilisez que des pièces d'origine !

Ce n'est qu'ainsi que vous serez sûrs d'avoir une qualité irréprochable et une bonne efficacité.

7. TRANSPORT SUR ROUTE

Se conformer aux normes routières de votre pays quant à l'éclairage, la signalisation, etc...

8. MISE EN ROUTE DU BROUYEUR-TONDEUR

Avant la mise en route du broyeur tondeur, assurez-vous que le montage a été effectué correctement et qu'aucune personne ne se trouve dans le rayon d'action de la machine. Après embrayage de l'arbre, faites tourner le moteur au ralenti dans un premier temps puis progressivement monter en tours.

Veillez à ne pas heurter un objet quelconque.

L'arbre du cardan articulé doit avoir un peu de jeu car dans le cas contraire, l'arbre et les mécanismes pourraient être endommagés. D'autre part, il faut veiller à ce que les tubes profilés de l'arbre s'emboîtent l'un dans l'autre sur au moins 30 % de leur longueur totale.

En cas de montage sur tracteur sans prise de force indépendante, il faut absolument utiliser un arbre articulé avec roue libre. Dans ce cas, il faut monter une protection appropriée.

9. RÉGLAGE DES HAUTEURS DE COUPE

Le réglage des hauteurs de coupe s'effectue par les cylindres de support qui peuvent être ajustés par paliers.

Il faut veiller que les cylindres de support soient réglés de façon à ce que le broyeur-tondeur soit à peu près horizontal.

Le réglage de précision est effectué à l'aide du levier supérieur.

Après réglage de la hauteur souhaitée, bloquez le levier supérieur avec la manette de sécurité.

SEUL UN RESPECT TOTAL DES INDICATIONS CONTENUES DANS CETTE NOTICE VOUS GARANTIRA UNE UTILISATION SANS PROBLÈME DE VOTRE BROUYEUR TONDEUR ET POUR LONGTEMPS.

10. BROYEUR-TONDEUR

La durée de vie de votre machine dépend en grande partie des précautions d'emploi que vous prendrez. C'est pourquoi, il est important de vérifier régulièrement et dans tous les cas dès l'apparition de vibrations, si le broyeur-tondeur est endommagé ou usé de façon inégale. Si cela se produisait, il resterait des bandes d'herbe non coupées : **il faut alors changer tous les couteaux !**

Si vous remplacez uniquement les couteaux usés, le rotor sera déséquilibré, les vibrations augmenteront, se renforceront et à court terme, vous pourrez mettre votre machine au rebus.

En pratique donc, si des vibrations surviennent, vous devez immédiatement arrêter le broyeur-tondeur et inspecter attentivement les couteaux.

Si un ou plusieurs couteaux sont endommagés ou cassés, vous devez les remplacer par des couteaux du même degré d'usure ou tout du moins de même poids que les couteaux endommagés.

Vous pouvez y parvenir, par exemple, en affûtant les couteaux neufs exactement comme les couteaux qui se trouvent encore sur le rotor.

Il est préférable de changer le jeu complet de couteaux lorsqu'ils sont usés à 50 %.

Ces couteaux doivent ensuite être mis de côté car ils pourront, par la suite, être échangés contre des couteaux plus fortement endommagés.

Lors de la fixation des couteaux, il faut veiller absolument à ce que le tranchant soit dans le sens de rotation.

La rondelle d'arrêt doit être remplacée par une neuve à chaque remplacement de couteaux. De même, il faut contrôler les vis, voire les changer.

Dans les cas d'utilisation extrêmement difficile, il peut se produire une usure des vis bien plus intensive.

11. TENSION DES COURROIES

Les courroies sont tendues en usine, mais doivent être retendues après une ou deux heures de fonctionnement et **ensuite vérifiées régulièrement.**

Attention ! Les courroies ne doivent pas être trop tendues.

La tension s'effectue par le desserrage des vis de transmission et par pression jusqu'à ce que la courroie soit tendue.

La tension peut être mesurée au milieu, entre les deux poulies.

Lorsque l'on exerce sur une courroie une pression de 12 kg, la courroie doit s'écarter de 3 cm maximum vers le bas ou vers le haut.

12. VIS et ECROUS

Après une courte durée d'utilisation et au plus tard à l'occasion de la tension des courroies, les vis et écrous doivent être tous vérifiés, et resserrés si nécessaire.

13. ENTRAINEMENT

Tous les outils sont prévus pour un nombre de tours minute de 1050 tr/mn.

Afin de garantir un bon fonctionnement de la machine, ce nombre de tours doit absolument être maintenu.

Un nombre de tours inférieur réduit fortement l'efficacité de la machine.

Il ne faut jamais dépasser un nombre de tours supérieur de plus de 10 % de celui indiqué ci-dessus.

14. GRAISSAGE

ATTENTION ! Effectuer les opérations de graissage moteur à l'arrêt uniquement.

Chaque appareil est graissé et lubrifié en usine.

Malgré tout, avant la première mise en route et ensuite régulièrement, il faut vérifier le niveau d'huile en desserrant les vis de niveau d'huile à l'arrière du carter et s'assurer qu'il n'y a aucune fuite au niveau du mécanisme.

L'huile de boîte de vitesses (0,5 l – qualité YBH06-05L) doit être changée la première fois après 30 heures d'utilisation et ensuite tous les six mois.

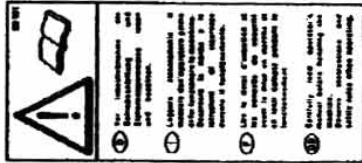
Il faut graisser régulièrement les points suivants avec une pompe à graisse :

- raccords de chaque côté du rotor (au moins tous les trois jours),
- raccords de l'arbre (régulièrement)
- tous les autres paliers doivent avoir un graissage permanent.

15. PICTOGRAMMES

N° de commande 69.99.013

Avant mise en route, lire la notice d'utilisation et les prescriptions de sécurité



N° de commande 20.10.600

Sens de rotation et nombre de tours maxi (selon le type : 540, 1000 ou 2000 t/min)



N° de commande 20.10.609

Avant toute réparation, arrêter le moteur et enlever la clé.



N° de commande 20.10.607

Ne pas se tenir dans le rayon d'action de l'appareil.



N° de commande 69.99.016

Attention, lorsque le moteur tourne, se tenir à distance du rotor.



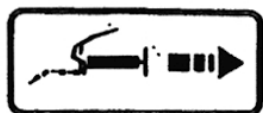
N° de commande 20.10.606

Danger de projections lorsque le moteur tourne. Se tenir à distance.



N° de commande 69.99.017

Observer les périodicités de graissage.



N° de commande 20.10.605

Ne pas toucher les pièces de la machine avant arrêt complet.





**Yvan Béal - 21, av. de l'Agriculture - B.P 16
Z.I. du Brézet - 63014 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél : 04 73 91 93 51 - Télécopie : 04 73 90 23 11
www.yvanbeal.fr - E-mail : info@yvanbeal.fr
R.C.S. B 304 973 886 - S.A.S. au capital de 612 000 €**